

Création des fiches SAGE

Une fois le contrat réceptionné signé, il faut créer la fiche salariée dans SAGE. Pour cela, à partir de SAGE, ouvrir la société et :

- Aller dans « salarié »



 Chercher un salarié qui a une qualification identique puis revenir sur la liste des salariés et cliquer (clic droit) sur le salarié avec la même qualification et « dupliquer ».